

■ Comité FSGT de Seine-Saint-Denis ■ 16 Avenue Paul Eluard 93000 BOBIGNY ■
■ 01 48 31 12 59 ■ fsgt93@wanadoo.fr et www.fsgt93.fr

COLLOQUE
ACTES



« La compétition cela s'apprend et on y apprend »



COLLOQUE

« La compétition cela s'apprend et on y apprend »

ACTES

EDITO : POURQUOI LES ACTES ? *Alain Jeunehomme et Bruno Cremonesi* **3**

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET PRESENTATION DE LA JOURNEE **4 à 8**
CLÉMENT RÉMOND, CHARGE DE MISSION COMITE FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS 4
AZZEDINE TAÏBI, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE SEINE-SAINT-DENIS EN CHARGE DU SPORT 4-5
ALAIN JEUNEHOMME, COPRESIDENT DE LA FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS 5-6
BRUNO CREMONESI, DIRECTION NATIONALE DU SNEP 6 à 8

CONFERENCE : COMPETITION ET PERFORMANCE, UN ENJEU POUR L'HOMME
PHILIPPE DANINO, PHILOSOPHE **8 à 12**

TABLE RONDE : LA COMPETITION CELA S'APPREND, LA COMPETITION ON Y APPREND **13 à 18**
MARC CHEVALIER, PROFESSEUR D'EPS AU STAPS DE BOBIGNY 13
YVES RENOUX, FORMATEUR A LA FSGT 14
ALAIN BECKER, PRESIDENT DU CENTRE EPS ET SOCIETE 15

ATELIERS
GERER LA VICTOIRE ET LA DEFAITE **19**
QUELS REGLES ET REGLEMENTS POUR QUE TOUT LE MONDE JOUE ET PROGRESSE ? **20**
FEMMES ET COMPETITION **22 à 24**

ANNEXES
Texte de référence du comité FSGT de Seine-Saint-Denis sur la compétition **25-26**



ÉDITO

"La compétition cela s'apprend, on y apprend" : le choix de ce titre nous invite à mettre en pratique cette double visée. Ce n'est pas un colloque qui met en commun des savoirs pour tourner la page.

Au contraire, il continue de résonner dans nos volontés politiques de faire attendre à tous ceux qui en douteraient, que la compétition constitue un enjeu éducatif fondamental à partager pour tous et toutes. Vous trouverez dans ce document réalisé à partir des interventions, une réactivation des souvenirs pour les participants et une découverte sans aucun doute délicieuse pour les nouveaux...

Une façon pour le SNEP 93 et la FSGT 93, de continuer d'affirmer que la confrontation aux autres et à soi n'est pas forcement destructrice, mais constitue un formidable ressort d'inventivité et de création. La compétition, ou plutôt les compétitions, sont un monde d'organisation des rencontres sportives qu'il convient de continuer de visiter, de modifier et d'inventer pour que les sportifs, quels que soient leur niveau, continuent d'éprouver, se développer, progresser, se faire plaisir, s'émanciper.

Nous vous souhaitons une lecture fructueuse des contributions des différents intervenants que nous remercions encore une fois pour la qualité et le sérieux de leurs interventions. Le comité FSGT de Seine-Saint-Denis et le SNEP 93 tiennent tout particulièrement à remercier le Conseil général de la Seine-Saint-Denis qui accompagne avec confiance leur engagement. Nous tenons également à remercier l'Université Paris 13 Bobigny (UFR SMBH) pour l'excellent accueil qui nous a été réservé.

La démocratisation du savoir et de la connaissance constitue un enjeu important. Ce document annonce notre volonté de constituer des Universités Populaires de savoirs sportifs dans cette nouvelle année 2014...



Le secrétaire départemental du SNEP 93 et la FSGT 93



ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

ALLOCUTIONS



Clément RÉMOND
Chargé de mission
Comité FSGT de Seine-Saint-Denis

Je voudrais commencer par vous souhaiter la bienvenue et vous remercier chaleureusement d'être aussi nombreux pour assister au colloque « la compétition, cela s'apprend et on y apprend », co organisé par le Comité FSGT de Seine-Saint-Denis et le SNEP, avec le soutien du Conseil Général de Seine-Saint-Denis et du Centre EPS et Société.
Au nom de toute l'équipe d'organisation, je tiens à remercier l'UFR SMBH de l'Université Paris 13 de Bobigny, qui nous accueille dans ses locaux.
Merci également aux différents services de personnels, des services administratifs jusqu'aux services techniques des appariteurs, sans oublier l'équipe pédagogique.
Je tiens également à remercier à remercier l'équipe du comité FSGT 93, rouages indispensables de la logistique et qui ont permis de vous accueillir dans les meilleurs conditions possibles.
Voici une journée qui, de par sa grande diversité des participants (dirigeants sportifs, associatif, enseignants en EPS, élus, directeurs des sports, cadres fédéraux, représentants du Conseil Général, étudiants...), s'annonce riche en échanges et en partages, en émulations et en confrontations d'idées, en innovations aussi, peut-être.
Une journée qui présage des interventions de haut niveau, c'est le cas de le dire, au vu de la qualité des conférenciers.
Je cède tout de suite la parole à Azzedine Taïbi, Vice Président chargé des sports du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, qui nous fait l'honneur d'ouvrir officiellement ce colloque.



Azzedine TAÏBI
Vice-président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis en charge du sport

Je vous renouvelle mes vœux pour 2013. Je remercie à mon tour les initiateurs de ce colloque, que j'espère très riche. Je salue le travail de ceux qui ont participé à l'organisation ainsi que l'UFR SMBH, qui nous accueille ici au cœur du Département de Seine-Saint-Denis. Le soutien du Conseil Général est d'autant plus pertinent qu'il considère le sport comme un élément moteur de notre vie, y compris sociale. Le Conseil Général intervient depuis plus de vingt ans dans le développement du sport. Même s'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire, il a souhaité mener une politique volontariste dans ce domaine, adressée à l'ensemble des publics (sans distinction du lieu de résidence, de leur origine sociale et de leur situation). Le sport joue en effet un rôle majeur dans notre société, notamment pour les jeunes, d'autant qu'une partie des habitants est touchée par la crise. Les mouvements sportifs jouent un rôle très important dans le département (éducation populaire et associations). Ils sont un partenaire structurant auprès des collectivités en permettant une offre de service public de proximité. Nous sommes d'ailleurs l'un des rares départements qui peuvent accompagner les associations et les clubs dans leur évolution. Nous intervenons dans de nombreuses disciplines, tant dans le domaine du haut niveau que pour encourager la pratique pour tous, des enjeux nullement contradictoires et même complémentaires. La diversité sportive est importante à nos yeux.

Le sujet qui nous occupe aujourd'hui est la compétition, une notion incontournable dans le domaine sportif. Je milite pour que le sport soit reconnu comme un service public à l'échelle nationale, d'autant que nous avons appris que le budget du ministère de la Jeunesse et des Sports a vu son budget être amputé de 5 à 6 %. Il importe donc plus que jamais de faire reconnaître la dimension essentielle du sport dans notre société.

Nous avons noué un partenariat ancien avec la FSGT. Ce partenariat très riche s'appuie sur des expérimentations concrètes sur le terrain. Il permet de mettre en commun des actions sur le terrain en direction des publics. L'implication de la FSGT 93 dans les actions mises en place par le Département (charte étique, recherche-action, projets éducatifs) témoigne de sa détermination à faire vivre les valeurs du sport dans le département. Elle a d'ailleurs joué un rôle prépondérant à la réalisation en 2012 du premier meeting handisport de la Seine-Saint-Denis et de son village pratiques partagées, qui a été propice à une collaboration très riche entre les partenaires.

Ce colloque illustre l'engagement de ce comité sur le sens de la compétition et sur les valeurs que nous partageons.

Nos collègues du service des sports participeront activement aux ateliers de cet après-midi. Dans un contexte social extrêmement difficile, notre priorité est de permettre au plus grand nombre d'accéder à une pratique sportive de qualité et d'évoluer dans la société. Nous sommes attachés à soutenir les clubs du département afin de permettre aux résultats de nos sportifs de progresser, mais également de resserrer les liens au sein des quartiers. La présence des clubs au plus près de nos villes explique aussi pourquoi de grands sportifs ont émergé du département.

La Seine-Saint-Denis est porteuse d'une identité sociale et ouvrière très forte. Les locaux où nous nous trouvons portent l'héritage du patrimoine industriel de notre département ; je me réjouis qu'il ait été dédié à l'apprentissage. Malheureusement, les médias ont trop souvent tendance à stigmatiser notre département en mettant en exergue ses difficultés. Heureusement, les citoyens et les associations du département recèlent beaucoup de richesses.



La compétition pèse sur votre travail au quotidien. De nombreuses questions nous assaillent lorsque nous travaillons avec les sportifs : pourquoi faudrait-il systématiquement qu'un sportif arrive au plus haut niveau et que la performance prenne le pas sur le plaisir, le partage et le respect entre sportifs ? J'espère que ce colloque permettra de dégager des perspectives. Notre département est souvent présenté comme un territoire « d'expérimentation », terme que je réfute : nous ne faisons que mettre en place des valeurs et des actions concrètes pour que la population – en particulier les jeunes – puisse rêver d'un avenir radieux. J'espère que ce colloque nous permettra tous d'enrichir nos connaissances et nos pratiques au quotidien.



Alain JEUNEHOMME
Coprésident de la FSGT de Seine-Saint-Denis

Depuis trois ans, la FSGT 93 a choisi de se consacrer à « l'essentiel du sport », c'est-à-dire de faire en sorte que le sport puisse contribuer à l'amélioration du quotidien des habitants de Seine-Saint-Denis, et en particulier qu'il aide les enfants à grandir, à l'aise dans leur tête et dans leur corps, qu'il aide les jeunes à s'investir dans les affaires de la santé et leur donne envie de se surpasser. Les pratiques sportives compétitives sont en l'espèce un formidable outil.

Nous avons constaté, il y a trois ans, que nous avions perdu ces notions de vue. Ce constat était partagé par bon nombre de nos militants. Est-ce la volonté de rendre le sport accessible à tous qui nous avait conduits à privilégier les sports à faible contrainte, à mettre l'accent sur l'entretien physique quand personne ne s'y intéressait ? Les activités compétitives, manquant de repères, se sont affaiblies (en quantité et en qualité), notamment chez les enfants et les jeunes. Or nous sommes un département particulièrement jeune (29 % de jeunes dans la population contre 25,5 % en Île-de-France). Cette jeunesse est parallèlement très touchée par la pauvreté et précarité sociale, et la politique sportive du Département cherche à encourager toutes les pratiques sportives (handisport, santé, accès au plus grand nombre, compétitives et de haut niveau). Cette prise de conscience nous a poussés à changer de cap. Naturellement, nous ne souscrivons pas aux logiques commerciales et surmédiatisées, où des moyens abyssaux sont consacrés à quelques individus pendant que nos clubs se démènent sans compter. Nous défendons des valeurs telles que l'intérêt fonda-

mental de la compétition pour le progrès humain. Dans un contexte difficile, nous soutenons l'activité de nos clubs et cherchons des réponses aux problèmes d'organisation des compétitions. Comment gérer les défaites ou les victoires ? N'est-ce pas plus complexe qu'auparavant ? Quelles conditions pouvons-nous créer pour garantir toute leur place aux jeunes filles dans les activités de nos clubs et dans les compétitions sportives ?

Permettez-nous de tordre le cou à certains abus de langage. Les notions de « compétition » et de « loisirs » sont régulièrement opposées, notamment pour différencier les pratiques sélectives aboutissant au haut niveau des autres compétitions, appelées « compétitions loisirs ». Le sport est un loisir, qu'il soit de compétition ou non. Nous n'organisons pas seulement des compétitions pour les meilleurs, mais nous en proposons pour tous niveaux, pour que chacun puisse progresser et atteindre son meilleur niveau possible. Nous souhaitons développer trois types de compétition, qui entraînent chacune leurs propres contraintes d'organisation :
- la compétition comme but de la pratique, où l'athlète recherche la performance et essaie de se maintenir au plus haut niveau le plus longtemps possible ;
- la compétition comme moyen, à savoir un outil pédagogique permettant de mesurer ses capacités et de progresser sans nécessairement devenir meilleur que les autres ;
- la compétition ludique, qui ne nécessite aucun entraînement préalable et qui a pour seul objet la recherche du plaisir (équipes de football à sept, par exemple).
La compétition peut être envisagée à tout âge (sous des formes adaptées).
Tel est notre cadre de référence pour les compétitions.

De nombreux sportifs de haut niveau ont débuté dans nos associations FSGT (lutteurs, pongistes, judokas, cyclistes, etc.). Le fait de mettre en œuvre toutes les conditions pour que les sportifs de Seine-Saint-Denis puissent atteindre l'excellence doit être un objectif commun à l'ensemble des acteurs sportifs du département (comité FSGT, grands clubs partenaires, enseignants, etc.). Pour nous cela, nous devons travailler ensemble et faire progresser la compétition de tous. Nous devons :
- proposer un système de compétition qui fasse émerger les meilleurs sans éliminer personne ;
- former des animateurs et entraîneurs aux techniques les plus avancées pour les rendre capables de donner les clefs de leurs progrès aux pratiquants.

Ce colloque est pour nous un moment pour échanger et enrichir notre projet, mais il doit aussi être l'occasion d'un travail prospectif collectif. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de notre collaboration avec le SNEP. Nous avons apprécié les échanges préparatoires à ce colloque. Nous invitons chaque professeur d'EPS qui le souhaite à prendre contact avec la FSGT, car nous avons un long bout de chemin à faire ensemble. Nous souhaitons renforcer cette coopération. Nous adressons à notre tour les hôtes qui nous accueillent et sommes ouverts à toute proposition de la part des étudiants de l'UFR STAPS.

Enfin, nous nous tournons vers les grands partenaires du Conseil Général, avec qui nous souhaitons travailler en commun autour de cette question qui nous réunit aujourd'hui.



Bruno CREMONESI
Direction nationale du SNEP

Nous vous remercions d'avoir répondu présents à notre invitation. Ce colloque est pour nous une étape marquante de la construction d'un service public du sport : rassembler dans un même lieu des acteurs aussi divers est un événement rare et précieux.
La Cour des comptes a publié un nouveau rapport sur le sport pour tous et le sport de haut niveau. Une de ses propositions a été reprise par le ministre en charge de l'éducation : les enseignants d'EPS effectueront dorénavant leurs trois heures de service forfaitaires dans des clubs sportifs. Le fait de penser que cela suffira à assurer la démocratisation du sport relève, de notre point de vue, d'une approche hâtive. Un colloque tel que celui-ci est une excellente occasion de réfléchir à des alternatives.

Pourquoi un colloque sur la compétition ? Nous y apporterons des réponses de trois ordres, à travers respectivement l'éducation physique et sportive, le monde du sport et les enjeux politiques et sociaux.
Ce colloque est pour nous un moment important : nous sommes en train de mobiliser la profession pour rédiger un manifeste sur l'éducation physique et sportive. La direction nationale du SNEP a décidé de lancer un débat sur l'identité de l'EPS. Nous avons rédigé un premier manifeste qui devrait permettre d'engager largement la réflexion avec les étudiants et la profession. Cette réflexion devrait s'achever lors d'états généraux organisés les 25 et 26 mai à Paris.
Certains inspecteurs pensent que pour proposer une éducation physique et sportive équilibrée, il suffirait d'assurer un équilibre entre cinq compétences dites « propres » (ou CP). La CP n° 4, par exemple, est intitulée : « conduire et maîtriser l'affrontement individuel ou collectif. » Le tennis de table et le rugby dépendent donc de la même compétence propre. Il semble difficile d'expliquer à des élèves de terminale qu'ils ne peuvent pas jouer au rugby parce qu'ils ont déjà joué au tennis de table ! Je pousse encore un peu plus loin. En terminale, un cours d'EPS peut commencer par un cycle de demi-fond – qui dépend de la CP n° 1 – suivi par un cycle de « course de durée » (CP n° 5) et se terminer par un cycle de course d'orientation. Là encore, il semble difficile d'expliquer aux élèves que certes, ils n'ont fait que courir tout au long de la séance, mais que c'était dans le cadre de trois compétences propres différentes ! Il nous semble donc logique de remettre en question cette présentation de l'éducation physique et sportive.

J'en viens maintenant au monde du sport, qui n'est pas en reste du point de vue des contradictions et des débats. L'amalgame entre la sélection et la compétition induit pour certains le désir de développer des pratiques individuelles non compétitives dans le monde du sport. Des pratiques dites « santé » ou « replié sur soi » fleurissent donc actuellement dans le monde du sport. Le monde du sport se met donc lui aussi à bouder le concept de la compétition, qui est pourtant censé être le creuset de son activité.
Notre idée est que la compétition ne doit pas se résumer à sa forme la plus visible, où il s'agit d'éliminer le perdant pour pouvoir continuer de jouer. Au contraire, nous pourrions réétudier les règlements et la question du score pour redonner tout son sens à la compétition.
Ne nous trompons pas : le modèle social est en train d'émerger. Nous pensons que parce que nous effacerions le mot « compétition », nous en gommerions les effets. Certains sont éduqués à la compétition : les élèves des grandes écoles sont, comme par hasard, les plus grands pratiquants de sports dits « compétitifs ». En revanche, dans les lycées professionnels ou les CFA, le sport compétitif est jugé inintéressant. Nous souhaitons remettre en cause ce modèle de société sous-jacent. Pour nous, il est important de retravailler le concept de compétition dans le modèle scolaire.

La compétition est une forme possible de l'activité humaine, déterminante pour la construction de l'individu. Cela signifie que l'école est le seul lieu où chaque individu peut être confronté à la compétition au moins une fois dans sa vie. Nous aurions bien tort d'éliminer la compétition du processus de formation de la personne.

Dans le sport, l'homme expérimente des activités liées à l'imagination humaine. Il ne s'agit plus de simplement créer des objets utilitaires, mais des contenus symboliques, émotionnels ou moteurs. Je cite François Bigrel, dont je vous conseille les écrits sur la compétition : « Dans la compétition, nous touchons là la spécificité de ce qui fait l'être humain, car seul lui est à même de résoudre les problèmes qui se posent, ou qu'il pose, dans la situation de compétition. Le pouvoir éducatif de la compétition est lié à sa complexité, qui impose à l'individu un investissement total, et à son caractère unique, qui lui impose une remise en question constante. »
Pour conclure, nous espérons que cette journée de travail pourra réhabiliter largement la notion de compétition, dans le monde scolaire, sportif, et que nous pourrons favoriser une construction émancipée des individus.



CONFÉRENCE : COMPÉTITION ET PERFORMANCE, UN ENJEU POUR L'HOMME

CONFÉRENCE



Philippe DANINO
philosophe

La compétition sportive c'est exercer une puissance sans pouvoir. Le philosophe Philipe Danino cherchera à identifier la spécificité de la compétition sportive. Pour lui, elle repose dans le fait que le jeu compétitif sportif est un jeu de puissance sans pouvoir. Le pouvoir au sens de « l'exercice d'une autorité, d'une influence, ou encore de l'obtention, de la part d'autrui, d'un certain comportement ». Philippe Danino est professeur agrégé de philosophie, au lycée Buffon à Paris et fait partie du conseil scientifique, social et culturel d'EPS et société.

La compétition sportive c'est exercer une puissance sans pouvoir. Le philosophe Philipe Danino cherchera à identifier la spécificité de la compétition sportive. Pour lui, elle repose dans le fait que le jeu compétitif sportif est un jeu de puissance sans pouvoir. Le pouvoir au sens de « l'exercice d'une autorité, d'une influence, ou encore de l'obtention, de la part d'autrui, d'un certain comportement ». Philippe Danino est professeur agrégé de philosophie, au lycée Buffon à Paris et fait partie du conseil scientifique, social et culturel d'EPS et société.

Nous essaierons de remonter jusqu'à l'idée même d'une compétition sportive. Auparavant, j'aimerais remercier les organisateurs pour leur invitation. Je n'éprouve nul sentiment de solitude, pour avoir déjà eu l'occasion d'intervenir auprès de professeurs d'EPS, sur des questions qui présentent un réel intérêt philosophique.

S'il fallait expliquer l'intérêt de la philosophie pour la notion de compétition, et notamment la compétition sportive, on pourrait avancer deux arguments. Tout d'abord, aucun objet n'est exclusif de la philosophie et donc, pourquoi ne pas s'intéresser à ces notions sous un angle philosophique ? Par ailleurs, l'intérêt des philosophes pour la compétition vient du fait que cette question suscite un réel débat.

J'aimerais clarifier le champ problématique de la compétition sportive, sans prétendre épuiser le sujet. Vous pourrez d'ailleurs éclairer mon analyse de vos propres connaissances.

Au-delà des questions touchant à la représentation sociale de la compétition de haut niveau – éventuellement entachée des images négatives que l'on peut imaginer – nous pouvons poser au moins cinq grands problèmes.

Tout d'abord, la compétition est-elle intrinsèquement bonne ou mauvaise ? En d'autres termes, est-elle formatrice ou déformatrice, voire destructrice ? Contribue-t-elle à l'épanouissement ou à l'aliénation de l'individu ? Reproduit-elle un modèle condamnable ? J'interroge souvent les professeurs d'EPS de mon lycée sur la place qu'ils accordent à la compétition dans leurs cours et leurs opinions sont assez contrastées.

Le second problème a trait à la fécondité de la compétition sportive : se situe-t-elle dans les contraintes ou la discipline (respect des règles, de son corps ou de l'autre) ? Est-elle dans la victoire ou, au contraire, dans la défaite (qui serait pensée positivement) ? Est-elle l'occasion de promouvoir une éthique de l'échec ?

Le troisième problème consiste à savoir si la compétition concerne l'individu ou l'autre. Nous retrouvons un problème classique : dans la confrontation à l'autre, est-ce l'autre que je vise ou est-il toujours question de moi ? La compétition ne serait finalement qu'un moyen de se mesurer à soi-même – nous reviendrons sur la notion de mesure – quand bien même l'autre serait un « miroir » indispensable. Plus largement, où réside l'intérêt du compétiteur ?

Le quatrième problème consiste à se demander si la compétition est essentielle au sport. En d'autres termes, pourrait-on définir le sport ou l'EPS en faisant totalement abstraction de l'idée de compétition ?



Cette idée entre dans certaines définitions du sport, notamment celle énoncée par Pierre Parlebas dans ses Éléments sociologiques du sport. Il évoque la situation motrice, la nécessité d'être un fait institutionnel et il évoque enfin un assujettissement à des règles qui « définissent une compétition ». Les activités libres ou improvisées se retrouvent exclues de cette définition du sport. Le problème reste néanmoins posé, sinon pour le sport de haut niveau – la notion de compétition est alors sous-jacente –, du moins pour la pratique commune. Un sportif qui court pendant une heure par jour ou qui effectue une dizaine de longueurs à la piscine ne fait pas de sport au sens de Parlebas. Ce n'est peut-être qu'une question de vocabulaire. Nous ne verrions pas pourquoi l'éducation physique serait aussi sportive, pour la grande majorité des élèves qui ne participe à aucune compétition.

Je m'attarderai plus longtemps sur le cinquième problème : quelle est la spécificité de la compétition sportive ? Dans un champ social, naturel et biologique où parler de compétition est possible, tant du point de vue de la culture que de la nature, la compétition sportive présente-t-elle quelques caractéristiques originales (un caractère formateur, un caractère de pacification, etc.). Ce serait assez paradoxal.

Pour pouvoir traiter le problème de la spécificité de la compétition sportive, il s'agit de commencer par analyser le concept de compétition. Je vous propose donc de nous livrer à un travail d'identification de la notion de compétition et des champs dans lesquels elle prend sens (au-delà du seul domaine sportif).

Au risque d'être trivial, l'idée de compétition me semble mettre en jeu celle d'une relation : la compétition se déroule toujours entre des acteurs (individus, sportifs, animaux). Une compétition contre soi-même n'a pas de sens. Je soulève ici un point intéressant : si la compétition sépare les premiers des derniers, nous nous éloignons de l'Évangile de Mathieu et du principe selon lequel « les derniers seront les premiers », qui sous-tend une idée de justice. Nous pourrions donc analyser la compétition d'un point de vue théologique. Par ailleurs, si la compétition sépare, elle relie aussi et est adossée à une forme de communication.

Cette idée n'est pas si paradoxale si l'on analyse le type de relations dont il est question. Le mot « compétition » renvoie à « concours », « conflit », « rivalité », « concurrence », c'est à dire à l'idée de la confrontation. Cette idée présente trois caractères :

- Elle suppose à la fois relation et concurrence.
- Elle suppose une issue incertaine – si l'issue d'une confrontation était évidente, la compétition n'aurait pas de sens : si je jouais au tennis contre Federer, pour reprendre l'expression consacrée, « il n'y aurait pas de match ».
- Elle requiert la mise en place d'efforts, c'est-à-dire une certaine puissance acquise par le travail.

Si nous nous arrêtions là, nous manquerions l'essentiel du problème, à savoir ce que suppose la compétition : un terrain commun, un principe de convenance et même d'identité. Cela me paraît tout autant essentiel qu'intéressant. Le rapprochement lexicologique entre les notions de « compétition » et de « compétence » est évident : la racine est identique. Ces mots renvoient à l'idée de quelque chose qui « convient », comme un juge convient à sa fonction. Ce rapprochement donne donc à penser que non seulement un compétiteur a besoin de compétences – y compris au niveau politique, par exemple –, mais également que la compétition nécessite un accord préalable sur des convenances. La compétition ne me semble possible que sur le fond d'une identité. En effet, la compétition ne peut avoir de réalité qu'entre ceux qui pratiquent une même discipline, qui acceptent des règles communes et qui partagent – sauf exception – un même lieu, et autant que possible dans un même temps.

Comme pour les règles du théâtre, il nous faut donc une unité d'action, de temps et de lieu. Une compétition, même entre des animaux ou des entreprises, requiert une simultanéité et une certaine similitude entre les acteurs, avec une certaine égalité. Autant dire que nous ne mesurons qu'à des semblables. Aucune compétition n'est possible entre un skieur et un lanceur de



javelot, ou entre un sportif et un chef d'entreprise, même si tous sont considérés comme des compétiteurs.
La compétition consiste donc à agir de la même manière, lors d'une même épreuve, dans un même temps, ce qui vaut également pour des concours dans l'enseignement.
Le plus important reste peut-être à ajouter : la recherche d'un objectif commun. Je fais ici référence à l'étymologie du terme « compétition ». « Competere » signifie : « tendre vers un même point ». D'où cette acception minimale de la compétition : une confrontation d'acteurs doués de compétences semblables tendant vers un même but. Cette similitude de compétences rend l'issue incertaine et justifie les efforts.
J'ouvre une parenthèse sur la philosophie politique. Le philosophe anglais Thomas Hobbes est l'un des premiers à avoir parlé d'un état de nature violent. C'est d'ailleurs à lui que l'on rapporte, à tort, l'expression « l'homme est un loup pour l'homme ». Hobbes montre que l'état de nature correspond à une guerre de tous contre tous, car tous les individus ont des forces semblables. Si les forces étaient complètement dissemblables, et si les uns l'emportaient facilement sur les autres, les conflits et les guerres seraient impossibles. Nous revenons à l'idée que la compétition n'est possible qu'en cas de similitude des forces en présence.
Ce n'est qu'à cette condition que la compétition peut se faire comparaison. La compétition est le lieu d'un désir de différence avec le semblable et au sein du semblable. Se différencier signifie aussi que l'on se situe, que l'on se mesure aux autres.
En regardant les Jeux olympiques cet été, j'ai noté que si certains sports comme la boxe ou le tennis impliquaient un face-à-face, dans d'autres sports, comme l'aviron ou la natation, les sportifs étaient côte à côte, et dans d'autres encore, ils interviennent tour à tour, par exemple dans les parcours équestres. Les modes d'opposition des sportifs sont donc plus ou moins directs selon les disciplines.
Il existe donc une diversité de champs de l'idée de compétition. Nous avons insisté sur la question de la relation et celle du terrain commun. J'aimerais à présent montrer que cette idée de compétition ne concerne pas que le sport. Force est de constater en effet que le terme s'emploie dans des champs variés : on parle de compétition des organismes en biologie, par exemple. Il est ici question d'une interaction des organismes vivants pour la maîtrise des ressources dans un milieu donné. On parle aussi de compétition économique entre des entreprises qui fournissent les mêmes biens ou services. On parle aussi de compétition politique et de compétition sportive.
L'acception minimale que nous avons évoquée plus haut, à travers la confrontation de ceux qui, doués de compétences semblables, tendent vers un même but. Cette acception minimale s'applique à l'ensemble de ces champs : les acteurs poursuivent un but semblable : la survie pour la compétition biologique, le profit pour les entreprises, le pouvoir pour les hommes politiques et la victoire dans la compétition sportive. Rien ne distingue alors la compétition sportive des autres formes de compétition.
Le problème principal que je pose est justement celui de l'existence éventuelle de caractéristiques propres à la compétition sportive (mis à part la notion d'engagement physique). La compétition sportive est-elle seulement une des formes possibles de compétition entre les hommes (la concurrence pour la première place) ? Elle ne serait alors que la répétition de la compétition sociopolitique. Ou alors sommes-nous ailleurs, dans une confrontation singulière ?
Nous pourrions tout d'abord dire que la compétition sportive est singulière en ce qu'elle intègre des techniques (sous la forme générale d'une habileté) et des règles communes, qui établissent un terrain d'égalité entre les compétiteurs. Une compétition sportive n'est pas un déchaînement sauvage d'une puissance contre une autre. D'où la légitimité de l'arbitre, incarnation des règles s'il en est.
Il me semble néanmoins que cette première proposition n'est pas satisfaisante. Si ces deux dimensions de techniques et de règles appartiennent à la compétition sportive, je ne pense pas qu'elles lui appartiennent en propre. Après tout, une compétition économique demande aussi des techniques et s'effectue aussi selon des règles. De même pour une compétition politique, qui nécessite ne serait-ce qu'une habileté à s'exprimer en public et à trouver les bonnes alliances.
Nous pourrions alors prolonger l'hypothèse, et estimer que les techniques et habiletés requises dans la compétition sportive sont d'ordre physique, corporel. Néanmoins, il ne me semble pas que ces caractéristiques sont propres à la compétition sportive. L'habileté, la technique du corps et les règles sont des dimensions certainement essentielles à la compétition sportive, mais elles ne permettent pas de déceler en quoi la compétition sportive est singulière.

La deuxième proposition est la suivante : la compétition sportive se distinguerait par la mesure. Les sportifs sont soumis à un étalon de mesure objectif : la distance, le temps, le poids, etc. C'est là un aspect intéressant et nécessaire à la compétition sportive. Se mesurer les uns aux autres implique une mesure des uns et des autres. Cela dit, le résultat ne semble pas meilleur, car cet aspect est commun aux autres domaines : la compétition commerciale se mesure à l'aune des parts de marché ou aux bénéfices, la compétition politique au nombre de voix, la compétition naturelle ou biologique au degré de résistance.

La troisième possibilité est que le propre de la compétition sportive tiendrait à la préparation. La compétition sportive nécessiterait une préparation minutieuse, méthodique. Une fois encore, cet aspect ne saurait être propre à la compétition sportive : les commerciaux, les entrepreneurs, les hommes politiques ou même les candidats aux concours se préparent constamment aux rivalités à venir. Un compétiteur a envie d'affronter et surmonter les difficultés, ce qui requiert préparation et travail et en soi, la compétition sportive n'est pas singulière.
Pour distinguer une spécificité de la compétition sportive, il ne me semble pas qu'il faille chercher des éléments en amont ou au cours de l'épreuve, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, mais en considérant le but recherché. Je reviens à l'origine étymologique : le latin « competere » (tendre vers un même point). Dans la Rome antique, ce terme avait une signification essentiellement politique : il s'agissait de chercher à obtenir pouvoir et honneur. Qu'en est-il dans le sport ? Certes le sportif cherche l'honneur et la gloire, mais cherche-t-il le pouvoir ? Contrairement à la compétition naturelle, économique ou politique, il ne semble pas être question en sport d'enjeux de pouvoir. Il y est bien question de puissance, mais sans enjeu de pouvoir. La notion de pouvoir sur soi peut rester valable, mais pas le pouvoir au sens général, c'est-à-dire l'exercice d'une autorité ou le fait d'obtenir de la part d'autrui un certain type de comportement.
La compétition sportive serait donc la recherche d'une forme de domination sans pouvoir, une puissance parfaitement impotente au sens strict du terme (c'est-à-dire « sans pouvoir »). Nous ne parlons pas ici de l'instrumentalisation du sport sur le plan politique ou publicitaire, mais de la nature même de la compétition.
Deux signes montrent que le sport n'est pas un jeu de pouvoir. Le premier est que le vainqueur comme le vaincu, une fois la compétition terminée, regagnent leur foyer et leur travail jusqu'à la prochaine compétition. Même s'il est question d'image et d'enjeux financiers, il n'est pas question de pouvoir comme pour d'autres formes de compétition.
Revenons sur la notion de règle. Dans une compétition sportive, les règles sont précises, communes et acceptées de tous. Elles sont sanctionnées par une mesure objective qui ne doit (presque) rien au hasard. Ce n'est pas le cas des jeux de pouvoir basés sur la force, la ruse, la dissimulation, les alliances, etc. Je ne pense pas qu'il puisse en être question dans le cadre d'une compétition sportive. Bien entendu, je me place dans le cas où les compétiteurs respectent les règles, et ne se dopent pas, par exemple.
La compétition sportive me semble donc étrangère à la notion de pouvoir et se rapproche plus du domaine de l'honneur et





du symbolique. Votre propos de tout à l'heure était intéressant : le sport est un loisir, qu'il soit de compétition ou non. La recherche d'un honneur symbolique est peut-être l'aspect le plus noble du sport.

Quel sens devons-nous tirer de cette spécificité ?

Je conclurai sur trois points, en revenant sur quelques problèmes évoqués au départ. Tout d'abord, nous devons prendre garde à ne pas assimiler trop vite « compétition » et « concurrence » (avec une idée sous-jacente de chercher à écraser son adversaire). Rappelez-vous : nous avons posé le problème de la compétition vis-à-vis de soi-même ou de l'autre. Il n'est pas question d'asseoir un pouvoir. Il n'est donc peut-être jamais question de se mesurer soi-même, d'évaluer ses propres performances. Mes rivaux ne sont que des prétextes, seules mes performances m'importent. D'ailleurs, ce n'est jamais aux autres que le compétiteur malheureux s'en prend – lorsqu'il fait preuve d'honnêteté. Même si l'autre est essentiel, il est en même temps absolument secondaire. Cette place parfaitement ambivalente de l'autre me semble tout à fait intéressante. Cette spécificité permet de comprendre en quel sens la compétition pourrait être un véritable outil d'éducation. Nous avons posé le problème de la fécondité de la compétition. Si l'enjeu de la confrontation n'est pas le pouvoir, quoiqu'il s'agisse de puissance, ne faudrait-il pas rapprocher la compétition de la notion d'émulation ? Il n'y a pas été fait référence jusqu'alors, et j'aimerais à ce propos établir une connexion avec la mythologie. Le terme grec « eris » est considéré comme l'équivalent, en grec ancien, du mot « compétition ». Cette racine se trouve dans « éristique », mot qui désigne des joutes oratoires. Il existe aussi une déesse grecque du nom d'Éris. Sœur d'Arès, le dieu de la guerre, Éris représente la rivalité agressive. La plupart des ouvrages de mythologie l'apparente à la discorde. La responsabilité de la guerre de Troie lui est d'ailleurs attribuée. Dans Les travaux et les jours, Hésiode distingue une seconde Éris, qui incarne l'émulation. Elle rend l'artisan jaloux de son voisin et inspire à chacun le goût de son métier. La plus grande fécondité de la compétition réside donc peut-être au niveau de l'émulation. Plus généralement, l'impotence de la compétition sportive permet de ramener le sport vers le jeu et par là même de saisir sa signification étymologique de divertissement et d'amusement, aussi sérieux et fécond soit-il.

Débat avec la salle

- J'ai été interpellé par le titre : « la compétition sportive, une puissance sans pouvoir », qui ne correspond pas à mon vécu sportif. Je rejoins mon collègue : la compétition donne un pouvoir symbolique, même dans le milieu amateur. Le leader d'une équipe a le pouvoir de choisir qui jouera et qui sera remplaçant. La compétition donne un pouvoir considérable. D'ailleurs, les grands sportifs se reconvertissent souvent dans la politique. Après ses médailles olympiques, par exemple, David Douillet est devenu ministre. Je ne suis donc guère convaincu par votre distinction entre « compétition » et « pouvoir ». Ces deux notions sont intimement liées à mes yeux.
- Je n'adhère pas à votre thèse de l'impotence, bien au contraire. Je pense que le pouvoir symbolique des sportifs, véhiculé par les médias, est de plus en plus important. Quelques stars du sport servent de modèle. Je pense que la victoire – surtout récurrente – dans le sport apporte un vrai pouvoir. Le champion du quartier détient une forme de pouvoir symbolique à travers sa popularité.

Réponse de Philippe DANINO

Il est question d'un certain type de rapport à l'autre. Je me plaçais dans le cadre même de la compétition sportive. Les implications de la compétition en termes d'influence sur l'autre n'ont rien à voir – et heureusement ! – avec le pouvoir économique ou politique. Dans le domaine économique, une entreprise peut en « tuer » une autre. Dans le sport, le vaincu ne meurt pas pour autant.

TABLE RONDE : LA COMPÉTITION CELA S'APPREND, LA COMPÉTITION ON Y APPREND

TABLE RONDE

Intervenants :



Alain Becker
Président du Centre EPS et Société



Yves Renoux
Conseiller en formation à la FSGT



Marc Chevalier
Enseignant à l'université Paris 13

Une table ronde qui explore l'affirmation proposée. Quatre intervenants issus du monde de l'école, du monde associatif et du monde universitaire de la formation des enseignants d'EPS débattront d'un ensemble de questions autour de cette idée : La compétition cela s'apprend, mais où et comment ? Le thème de la table ronde laisse entendre que quelque soit la compétition on y apprend. N'y aurait il donc pas de limites à proposer à la compétition ? La compétition se suffit elle à elle-même ? Quels liens entre compétition et entrainement ?

Marc CHEVALIER, *professeur d'eps au Staps de Bobigny*

La compétition peut être vue de deux façons : comme un résultat ou comme un moyen de progresser dans l'environnement scolaire. La compétition peut être définie comme la recherche simultanée d'un même résultat par plusieurs personnes. Dans le milieu scolaire, nous parlons davantage de « performance », une notion qui fait plus référence à la progression individuelle. L'interaction entre compétition, performance, apprentissage et motivation est très complexe. Selon Fenouillet, la compétition peut tout autant alimenter la performance par l'émulation qu'elle entraîne ou l'altérer par la rivalité entre les élèves. Le vainqueur obtient un pouvoir et le perdant doit digérer son échec.

Le professeur d'EPS peut-il aider les élèves à accepter leur échec et à rétablir leur estime d'eux-mêmes ? Nous devons dépasser le clivage entre « compétition » et « sélection ». Si l'école a pour fonction de socialiser les futurs élèves, les prépare-t-elle à la compétition omniprésente du monde des adultes ou n'est-elle qu'un sanctuaire qui les préserve de la compétition ? La compétition est-elle présente à l'école ?

Le système de notation est la première des compétitions

Lorsque vous rendez une copie à un élève, son premier réflexe est de comparer sa note à celle de son voisin. La note reflète également le niveau de l'élève en dehors de l'école, et notamment aux yeux des parents. La compétition est donc omniprésente, ne serait-ce qu'à travers le système d'évaluation et de notation. Certains théoriciens estiment que la compétition à l'école génère de l'échec scolaire, par un excès de tension. L'élève doit gérer en permanence les victoires et les défaites symbolisées par les notes qu'il obtient. Le système compétitif est un moteur de motivation pour les enfants qui réussissent (y compris en EPS) et rabaisse l'estime de soi des élèves les plus faibles. Comment ne pas « perdre » ceux dont l'estime de soi est dévalorisé par la compétition, et notamment en EPS ? Les partisans de la compétition à l'école se demandent si nous ne proposerions pas un enseignement « au rabais » si les faibles réussissent toujours sous prétexte de préserver leur propre estime ?

La compétition est-elle facile à enseigner pour un professeur d'EPS ?

De prime abord, je répondrai que oui. Il suffit de poser des plots à 30 mètres de



distance, de se munir d'un chronomètre et de faire courir les élèves quatre par quatre. Vous expliquez aux élèves qu'ils doivent recommencer s'ils veulent progresser. Le problème est que bien souvent, les activités de compétition ont lieu à la fin du cours, en guise de récompense pour le travail technique réalisé au début du cours. Au moment de la sonnerie, les deux équipes sont renvoyées au vestiaire, les vainqueurs levant les bras et se moquant des perdants, et que faisons-nous des perdants ? Il faudrait pouvoir proposer un débriefing à la fin du cours. Après un assaut de boxe, le perdant est agressif. La compétition dégage des émotions. Les élèves sont souvent stressés avant une compétition, puis ils connaissent une grande décharge d'adrénaline au moment de réaliser leur performance, et ils ressentent une émotion profonde une fois la compétition terminée. À l'école, au contraire, la raison supplante les émotions : on attend de l'élève qu'il soit raisonnable. Cette notion est toute relative pour un adolescent de 12 ans qui a été touché trois fois au visage pendant un assaut de boxe...
La compétition permet justement de travailler sur ces phénomènes. Les Britanniques considèrent que dans un premier temps, il faut s'entraîner à s'entraîner, puis s'entraîner pour la compétition, et enfin, s'entraîner à gagner. En France, nous avons tendance à mélanger les différents aspects. Nous ne pouvons pas le faire en EPS, car nous avons beaucoup d'autres responsabilités : nous devons gérer la santé des élèves, leurs émotions, leurs performances, leurs compétitions et leur technique. Si nous voulons réintroduire la compétition dans le système scolaire, je pense que nous devons davantage travailler sur les émotions et l'estime de soi.

Yves RENOUX, ***Formateur à la FSGT***
La compétition permet d'apprendre, et les élèves comme les enseignants devraient apprendre beaucoup, et notamment à transformer la compétition. Je milite pour qu'une autre compétition soit possible. Le Conseil général fonde sa politique sur l'accessibilité des publics et sur la culture sportive. N'existe-t-il pas une contradiction entre l'accessibilité de tous les publics et la compétition, où la logique de sélection est fortement présente ? Comment concilier la logique de sélection et celle de l'accessibilité des publics ? La FSGT travaille sur le sujet, mais pour le moment, le résultat est loin d'être satisfaisant.

La compétition est-elle l'essentiel du sport ?
Pour Bernard Jeu, le sport est une œuvre collective, une production de l'imaginaire collectif. Il y distingue trois grands types d'émotions :
- l'émotion de l'épreuve : affronter les enfers et en revenir régénéré ;
- l'émotion de la performance : agrandir l'espace, raccourcir le temps, en un mot se dépasser ;
- l'émotion de la compétition, de l'égalité des chances à l'inégalité du résultat.

Pour moi, confronter les êtres humains à l'essentiel du sport leur permet justement de se confronter à différents types d'exigence. Le sport n'est pas que compétition. La fécondité de la compétition réside dans la création culturelle. Il s'agit d'une « réalité augmentée ». L'aventure de la compétition peut être vue comme une coopération de type supérieur.

Quelle est la différence entre la compétition entre les espèces et la compétition sportive ?
Dans les régions boréales, par exemple, les renards bruns et les renards polaires sont en compétition et le changement climatique faisant, le résultat de cette compétition devrait être la disparition des renards polaires. Il existe de nombreux exemples où la compétition entre différentes espèces a abouti à l'extinction de certaines d'entre elles. Il ne s'agit pas d'une compétition entre prédateurs et proies, car pour subsister, le renard a besoin que le lapin subsiste également. Si l'adversaire disparaît, la compétition prend fin.
Dans une épreuve sportive, les compétiteurs cherchent avant tout à ne pas y laisser leur vie. La compétition n'existe plus si l'on élimine tous les adversaires. C'est la raison pour laquelle, par exemple, le système de la draft a été introduit en NBA : les clubs les moins bien classés choisissent en premier les joueurs universitaires qu'ils souhaitent recruter. Ce système permet de préserver le principe « de l'égalité des chances à l'inégalité des résultats », problème non résolu dans le football professionnel. La compétition est donc une coopération de type supérieur. Hubert Test, un professeur d'EPS, commençait ses cours de rugby en disant : « L'adversaire, c'est l'ennemi qui va te faire progresser ! » C'est donc dans la confrontation que l'on développe une habileté supérieure et une autre vision du monde. Un compétiteur économique peut détruire tous ses adversaires, et devenir un monopole, mais en sport, ce n'est pas possible. Il existe de nombreuses analogies entre le modèle de la démocratie représentative classique et le modèle du sport.
Mitterrand ou Chirac ont appris à perdre avant de gagner. La politique, comme le sport, est un éternel recommencement : les victoires et les défaites se succèdent et l'adversaire n'est pas définitivement éliminé. La compétition est une forme particulière d'émulation, il s'agit d'une émulation instituée. La confrontation existe pour sa part dans tout le monde vivant. La question du résultat et du rapport au pouvoir me semblent l'une des notions centrales. Dans la compétition politique, le pouvoir est un gain direct ; dans le sport, le gain est matérialisé par le résultat (un classement, un record ou un titre), mais que deviennent les résultats dans la société réelle ? Un sportif n'existe pas par lui-même, il incarne une institution, qui déploie des moyens pour que la compétition ait lieu. C'est la ligne de démarcation entre le sport en tant « qu'opium du peuple » et le sport émancipateur, elle réside dans l'utilisation des résultats.
Dans le système dominant, les résultats produisent un capital symbolique, c'est-à-dire du prestige et de la notoriété. Je vous renvoie à Bourdieux pour la définition du capital symbolique. Mais en général, dans la société réelle, le capital symbolique est converti en capital non seulement économique, mais politique. Pourquoi pensez-vous que la RDA et la Chine ont investi dans le sport ? Pour le développement humain ? Non. Pour montrer que leur système politique était supérieur. La nomination de David Douillet en tant que ministre, n'est donc pas un hasard. Le capital symbolique est aussi converti en capital économique. La compétition sportive est devenue un moteur du système capitaliste. Le moteur principal est constitué des émotions générées par le sport, mais le sport est aussi présenté comme un spectacle.
L'équilibre entre l'utilisation du sport pour servir le développement humain et son utilisation économique n'est pas facile à préserver. Chaque organisateur de compétition et chaque éducateur se doit de réfléchir à cette question. Il faudra faire preuve d'un grand effort de créativité, d'innovation et de création culturelle. On parle « d'adapter les règles » pour les enfants, mais les règles évoluent en permanence !
Votre travail, en tant que professeur d'EPS et d'organisateurs de compétition, est de faire évoluer les règles pour favoriser le développement humain. Il ne s'agit pas d'accorder des compensations pour s'adapter au réel ou au dominant.

Alain BECKER, ***président du centre EPS et Société***
Il y a trois ou quatre ans, nous avons décidé, contre l'avis de certains, de revenir sur la notion de compétition en EPS. Nous souhaitions établir un état des lieux. Si dans les années 1970, la question de la compétition était un élément structurant pour l'éducation physique et sportive, nous pouvons nous interroger aujourd'hui, au-delà des formules subtiles de langage, sur la place symbolique et concrète de la performance dans l'esprit des professeurs d'EPS. À partir des années 1990, sous des influences diverses, la question de la compétition a eu tendance à disparaître en EPS.
La compétition a été, à une époque, un élément constitutif de l'EPS à l'école ; aujourd'hui, le constat est plus nuancé. À travers ce numéro de la revue Contre Pied, nous avons essayé de reposer la question de la compétition, car nous ne pouvons pas reprendre les termes des années 1970 pour les collèges et les lycées. Nous ne cherchons pas dans le passé des réponses

à des questions posées aujourd'hui, mais une effervescence culturelle autour de cette question, dans le domaine de l'EPS et du sport en général.
Cette journée marque une rupture par rapport à l'idée selon laquelle l'EPS pourrait évoluer de façon autonome par rapport aux autres acteurs du domaine sportif.
Toutefois, je n'adhère pas à l'idée qu'un autre sport est possible et qu'il faudrait tout réinventer aujourd'hui. Je plaide plutôt pour une évolution culturelle plutôt que pour une révolution. Nous trouverons certains éléments de réponse sur le terrain.
Je plaide pour une distinction nette entre la compétition sportive et la compétition sociale. L'introduction philosophique de ce matin montre qu'en confondant certains concepts, nous risquons de nous enliser dans un marais idéologique. Finalement, en quels termes décrivons-nous la compétition, et cette dénomination est-elle pertinente ? Je suis un ardent détracteur du lien symbolique entre le sport et la guerre, par exemple.
L'assertion selon laquelle la compétition permet d'apprendre et que la compétition s'apprend n'est pas dominante, que ce soit dans le champ scolaire ou dans l'opinion publique. La population s'interroge fortement quant à la fonction sociale du sport.
J'irai même plus loin : l'accès à la compétition devrait être considéré comme un droit individuel. La compétition permet d'apprendre davantage que ce que l'on imagine : les moments de compétition sont propices à la construction de soi et au dépassement de soi. Certains estiment que cette position est « fascisante », mais je considère pour ma part que l'éducation doit intégrer le dépassement de soi. Cette valeur doit donc être portée par l'EPS.
Comment faire en sorte que la compétition pour tous devienne un instrument d'intégration ?
Nous avons tendance à nous concentrer sur l'entraînement ; je préconiserais plutôt de nous focaliser plutôt sur la compétition, ce qui permettrait d'induire une évolution culturelle. Je suis en désaccord avec le principe d'une compétition sans perdant. Un haut niveau de développement humain doit permettre aux individus de se construire à la fois comme gagnants et comme perdants. Envisager la victoire sans la défaite me semble être une aberration intellectuelle. Le sujet peut se construire dans l'enthousiasme d'une victoire comme dans la frustration d'une défaite.
Nous devons rompre avec les conceptions idéalistes du sport. Le sport n'est ni bon, ni mauvais, il est les deux à la fois, et sa progression ou sa régression relève de ses acteurs. Nous ne devons pas dissimuler les contradictions du sport. C'est ainsi que l'innovation culturelle pourra se construire. Si nous voulons que la compétition redevienne un élément majeur de l'éducation des enfants, nous devons être lucides et ne dissimuler aucune de ses contradictions. C'est ainsi que nous pourrons espérer que la compétition sportive soit un mode puissant d'éducation pour la jeunesse.

Philippe BROCHART, ***directeur de club sportif***
Je dirige le CSL de l'Île-Saint-Denis. Je suis intéressé par le débat sur l'utilisation des résultats. Pour pouvoir exister, nous sommes censés nous conformer à ce système finalement arbitraire : les « bons » sont ceux qui ont remporté leur compétition. Comment pourrions-nous imaginer une compétition sans classement ?

Yves RENOUX
Je prendrai deux exemples : Occupy Wall Street et le Qatar. Le Qatar représente la majorité dans le monde du sport. Le Qatar, ce sont 400 000 personnes assises sur un tas d'or, et deux à trois millions de travailleurs immigrés qui vivent dans des conditions déplorables et qui travaillent au soleil par des chaleurs extrêmes. En réalité, cette « majorité » ne représente pas grand monde. Nous sommes une minorité, mais nous sommes nombreux !
Deleuze considérait la majorité comme un « mètre étalon ». Le mètre étalon se situe aujourd'hui à Davos ou au Qatar. Nous devons changer cela.
Nous sommes des dominés qui avons accepté la domination des autres et nous ne mettons pas en lumière nos forces. Nous avons intériorisé la domination du système. Je vous renvoie à la revue Sport et Plein air de la FSGT, où un débat est posé : une autre compétition est-elle possible ? On y trouve des éléments intéressants.
Je souhaite que de véritables états généraux soient organisés, pas des lieux où les dirigeants sportifs versent des larmes de crocodile sur l'état de notre société. Les initiatives ne sont jamais mises en avant. Comment voulez-vous battre les maîtres du Qatar et du CAC40 avec des discours défaitistes ?
Le sport est une bonne invention, tout comme le marteau. C'est le fait de frapper son voisin avec un marteau qui est critiquable pas le marteau. Néanmoins, nous pouvons continuer à perfectionner le sport. Il est stupide à mon sens d'opposer le « sport compétition » et le « sport santé »comme le fait par exemple le SNEP et le centre eps et société. Le sport n'est rien d'autre que la vie augmentée. L'entropie est un concept de thermodynamique selon lequel tout système se dégrade avec le temps ; inversement, la néguentropie est un processus d'organisation et de gain de complexité. Le sport se situe du côté de la néguentropie, et permet dans l'absolue de vivre plus longtemps, même si quelquefois la passion est telle que le sportif finit par en mourir – au demeurant, il aura profité d'une vie plus intense. Le sport est donc de la vie augmentée pour tous et pas simplement pour quelques-uns, tandis que tous les autres suivraient leurs aventures sur un écran, une bière à la main.

Alain BECKER
Je reconnais l'esprit de compétiteur d'Yves, qui a besoin d'un conflit avec moi pour exister ! J'aimerais revenir sur la question de la santé et que nous ne restions pas sur une mauvaise interprétation. D'après Yves Clot, être en bonne santé n'est pas une finalité, mais un moyen, qui permet de produire de l'environnement et de la culture. Le débat n'est pas de savoir si l'EPS doit devenir une discipline de santé. Cela pose le problème de la relation entre ce type d'activité et le développement humain. Dans le débat sur le lien entre l'EPS et la santé, la santé n'est pas vue comme un moyen, mais comme une finalité, selon une approche exclusivement biologique. Un simple détour par la définition de la santé par l'OMS montre que la santé est aussi un pouvoir de se développer, d'agir sur son environnement et d'entrer en relation avec les autres. Si c'est de cette santé-là que tu parles, serrons-nous la main !
L'instrumentalisation du sport, du point de vue de l'encadrement social de la jeunesse, et la question de la santé comme finalité sans horizon culturel, est une réalité politique. Le sport est souvent présenté comme un moyen de paix sociale, thèse que je conteste. Le rôle que l'on veut attribuer au sport dans le champ social est du même ordre que dans celui de la santé. En parlant de paix sociale ou de santé, nous usons d'artifices de langage et nous masquons les vrais problèmes. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en revenant à la conception de la santé des années 1930 que nous produirons une innovation culturelle !
La Commission européenne a également adopté une vision sanitaire de l'EPS. Je pense que nous avons mieux à proposer comme innovation culturelle.

Bruno Cremonesi : Comment inciter les filles à pratique compétitive ?
Marc CHEVALIER
Les jeunes filles, lorsqu'elles se sentent compétentes, intègrent effectivement la compétition plus facilement que les garçons. Une table ronde sur la mixité est d'ailleurs prévue cet après-midi. Nicholls a travaillé sur les notions de but de maîtrise et de but de compétition. Il est apparu que les garçons sont davantage intéressés par la compétition et les filles, par la maîtrise. Nous avons alors, bêtement, séparé les filles et les garçons. D'autres travaux, de Durand, Rift ont abouti à la conclusion que toute personne possède ces deux buts, mais qu'elle les utilisait en fonction du contexte. En tant que professeurs d'EPS, nous devons contribuer à cette évolution. Nous développons cette pédagogie avec le temps.
Le plaisir fait partie des émotions qui peuvent encourager la pratique du sport. La compétition peut être agréable également. Le plaisir et la compétition ne s'excluent pas, effectivement. Je vois les notions d'ap-



prentissage à l'entraînement, à la compétition et à la victoire comme une spirale. Les professeurs d'EPS adoptent souvent une logique de compétition en athlétisme. De cette compétition, il faut en déduire des axes de travail : comment le deuxième peut-il essayer de se rapprocher du premier ? Un très bon article est paru dans la revue EPS en 2004 : il livrait des modes d'entrée différents à travers la performance et la compétition. Vous pouvez par exemple créer de l'émulation en organisant une compétition d'athlétisme par équipes de quatre et en ne prenant en compte que les performances du deuxième et du troisième de chaque équipe : le dernier de l'équipe ne pénalisera pas son équipe et le premier ne pourra pas faire gagner l'équipe à lui tout seul ; il pourra en revanche conseiller ses coéquipiers. Vous pouvez imaginer un autre système en considérant cette fois la performance du premier et du quatrième : l'équipe entière aidera alors le quatrième à progresser. Vous pouvez également utiliser la méthode de la performance bonifiée : si par exemple, lors d'une course de haies, l'élève arrive à toujours prendre quatre appuis entre les haies, ce qui relève d'une très bonne technique, son temps est minoré.

Alain BECKER

Il est potentiellement dangereux de s'intéresser uniquement au résultat, sans considération pour les processus. Nous voyons resurgir des idées régressives à propos de la pratique féminine. Jusqu'au début du vingtième siècle, on considérait que les activités physiques féminines devaient correspondre à leur nature profonde. Elles se retrouvent cantonnées à des activités non compétitives. Certains considèrent que les problèmes pédagogiques des professeurs d'EPS pourraient être résolus en séparant à nouveau les filles et les garçons, ou en séparant les élèves qui ont besoin de compétition et les autres. Mais alors, quelle serait la fonction de l'école ? Si elle s'organisait en fonction des besoins exprimés par les populations scolaires, nous changerions de paradigme. Je suis partisan de l'idée selon laquelle l'école a vocation à ouvrir des horizons, en particulier pour les filles. De la même façon, nous pouvons éveiller les garçons aux pratiques artistiques. Si nous remettons en cause la mixité, nous pourrions tout aussi bien classer les élèves en fonction de leurs origines sociales, et le concept de l'école exploserait.

Je persiste à penser que la compétition se trouve profondément approfondie dans les textes institutionnels depuis 1985, et qu'en même temps, nous risquons de voir la mixité être remise en cause à partir d'un discours sur la nature sur les pratiques préférentielles féminines.

Dans une intervention récente, Philippe Mérieux a estimé que la question de la motivation était à repenser du point de vue de la réussite des élèves plutôt que d'un point de vue extérieur sur leur capacité à réussir. Chez Stiegler, la joie à l'école est une construction progressive, et n'est pas exclusive d'étapes de frustration. Que met-on en œuvre pour que les élèves accèdent au pouvoir d'agir ? Tant que nous ne poserons pas la question de l'élargissement du pouvoir des garçons et des filles à l'école, nous pourrons continuer à pérorer sur la question de la compétition sportive pour tous.

Cela repose la question de la notation, qui est un des temples de l'école publique française, et qui fait l'objet d'un débat récurrent. Noter et afficher des résultats, pourquoi pas, mais qu'en faisons-nous ? La notation conduit à classer les élèves, et de façon très précoce. Dès le primaire, le profil scolaire de l'élève est presque définitivement établi. Au-delà de la question de son maintien, nous devons nous intéresser à l'utilisation de la note. La compétition peut être destructrice, mais la notation également. Nous devons innover pour mettre en place des procédures qui ne créent pas de l'exclusion, tout en ne cédant rien sur l'exigence que chacun développe des pouvoirs authentiques.

Gagner et garder les pieds sur terre... Perdre et se remobiliser... Pas évident dans un contexte où les gagnants ont tous les droits et les perdants sont exclus et dévalorisés.

Comment victoire et défaite peuvent toutes deux être utilisées pour engendrer le développement de nouvelles capacités physiques et sociales ?

SYNTHÈSES DES ATELIERS

SYNTHÈSES

Intervenants :



Julien Gout
Professeur d'EPS, responsable d'une section sportive scolaire de football



Jacques Callarec
Conseiller Technique National à la FSGT, responsable de la filière d'accès au Haut Niveau de la F.F Triathlon (1995 à 2000), responsable des équipes de France de duathlon (2000-2010)

GÉRER LA VICTOIRE ET LA DÉFAITE

Gagner et garder les pieds sur terre... Perdre et se remobiliser... Pas évident dans un contexte où les gagnants ont tous les droits et les perdants sont exclus et dévalorisés. Comment victoire et défaite peuvent toutes deux être utilisées pour engendrer le développement de nouvelles capacités physiques et sociales ? Comment penser le système de compétition pour que tout le monde soit gagnant ? Quel accompagnement mettre en place pour aider les élèves et les athlètes à surmonter victoire ou défaite ?

Pour répondre à ces interrogations, deux expériences ont d'abord été explorées :

Celle de Julien Gout, professeur d'EPS, responsable d'une section sportive scolaire de football...
Il part du principe que « certaines défaites avec un haut score, valent autant qu'une victoire minimaliste ». Il a mis au point un système qui combine score et résultat. Cela a pour effet de relativiser le résultat et de changer les représentations des élèves.

Celle de Jacques Callarec, Conseiller Technique National à la FSGT, responsable de la filière d'accès au Haut Niveau de la F.F Triathlon (1995 à 2000), responsable des équipes de France de duathlon (2000-2010)...
Il estime qu'il faut sortir du schéma « absence de résultat = élimination » et rendre l'athlète responsable de son projet.
Il a décrit comment un contrat passé avec un jeune en contre performance, contrat de quatre ans sans exigence de résultat, sur la base d'un projet global (sport, formation...), lui a permis de redevenir compétitif et moteur de l'équipe.

Le débat qui a suivi fait émerger des points clés pour que tout le monde, gagnant et perdant, sorte vainqueur de la compétition :

- La conception des formes de compétitions... pour l'égalité des chances, pour que la défaite n'entraine pas l'élimination, pour renouveler les chances de chacun d'être un jour vainqueur

- L'intérêt d'associer score et résultat... pour que le processus soit intégré au résultat

- L'intérêt de passer contrat, sur la durée, sans exigence de résultat

- L'intérêt de jouer sur les rôles différents dans une équipe ou un groupe... pour obtenir des résultats collectifs

- L'activité de l'entraineur... pour construire l'autonomie de l'athlète, l'amener à s'autodéterminer, l'accompagner pour l'aider à ne pas s'enfermer dans l'émotion, à prendre de la distance avec le résultat, à apprendre à concevoir la défaite, à définir des critères de progrès

Nous sommes dans une société qui accorde une place surdimensionnée à la victoire, engendrant des comportements déplorables. Certains éducateurs baissent les bras, dénaturent ou édulcorent la compétition ou carrément l'abandonnent.

Notre débat montre qu'il existe une approche autre que les injonctions morales totalement inefficaces, une approche très concrète pour faire de la compétition un outil de développement des capacités humaines.

Intervenants :



Serge Reitchess
Professeur d'EPS et membre du SNEP



Antoine Petitet
Chargé de mission à la FSGT, spécialiste du Foot à 7 auto arbitré

QUELS RÈGLES ET RÈGLEMENTS POUR QUE TOUT LE MONDE JOUE ET PROGRESSE ?

Si les lois du jeu sont instaurées auparavant, ce sont alors les joueurs qui les font respectées. C'est bien qu'elles sont une culture commune aux joueurs et donnent à tous l'occasion de s'exprimer. Alors la compétition est associée au plaisir du jeu avant tout. Et même si l'enjeu qu'est la quête de victoire est présent, nous conservons le désormais célèbre principe intrinsèque qui définit la compétition selon Bernard Jeu : "de l'égalité des chances à l'inégalité du résultat".

Si les lois du jeu sont instaurées auparavant, ce sont alors les joueurs qui les font respectées. C'est bien qu'elles sont une culture commune aux joueurs et donnent à tous l'occasion de s'exprimer. Alors la compétition est associée au plaisir du jeu avant tout. Et même si l'enjeu qu'est la quête de victoire est présent, nous conservons le désormais célèbre principe intrinsèque qui définit la compétition selon Bernard Jeu : "de l'égalité des chances à l'inégalité du résultat".

Serge Reitchess
Au cœur de la réflexion :
⇨ La culture : quelles règles / quels apprentissages techniques et tactiques ?
⇨ L'histoire des APS
- Se préparer, se renforcer pour faire la guerre
- Héritage populaire => jeux traditionnels (culture des métiers)
- Jeux traditionnels => élaboration de techniques / confrontation des savoir-faire
⇨ Les pratiques sportives sont issues de ce processus
Elles se sont humanisées et automatisées en dehors des métiers
Exemple : au collège de Rugby ➞ élaboration des règles par les lycéens + « fair-play » (jouer juste, loyal)

Quelles propositions par rapport au thème des règles en compétition ? Les règles sont le cadre organisant l'échange

⇨ Relations entre les droits des joueurs et les techniques ➞ Objet d'enseignement, formation
⇨ Tableau des règles ➞ patrimoine culturel
Regarder l'histoire et les pratiques de référence pour construire des règlements !
Objet d'enseignement – règles choisies :
- Course / évitement
- Foot Gaëlique
- Ceinturage – passe
- « vrai » rugby
+ La logique du jeu doit permettre de scorer

Antoine Petitet
Le foot à 7 autoarbitré
Retour historique :
1968 à Aubervilliers ➞ championnat de quartier (pratique populaire, règlement pas toujours clair au départ, mais surtout avec la possibilité d'être négocié entre les pratiquants)
1990's : augmentation des pratiquants
2008-2011 : + 3000 adhérents

FA7 (versus FA11 ?)
⇨ Nouvelles règles ➞ conséquences sur le jeu :
- Diminution de la taille du terrain et du nombre de joueur ➞ tous attaquants et défenseurs
- plus de buts ➞ diminution de l'impact émotionnel et la frustration
- moins de contacts (pas de tacle) ➞ Apprentissages techniques de défenseur
- Remplaçant tournant (cf. règlement handball) ➞ liberté des choix au sein des équipes

⇨ Nouveaux moments et modes de la relation dans la pratique
- Plaisir partagé entre les joueurs partenaires et adversaires ➞ aspects corporatifs
- Auto-arbitrage : désaccords sur le terrain ➞ litige géré par les joueurs – capitaines
Développement de l'autonomie des joueurs, responsabilisation
- Conflits dans le match ➞ possibilité de partir et de rejouer le match

SYNTHESES

Commentaires et réactions sur le Foot auto arbitré à 7
- L'activité ne s'est pas construite en opposition au foot à 11, mais en complément, apporte des plus
- Réflexion sur les règles / enjeux éducatifs
➞ Dispositif d'éducation populaire

⇨ Importance dans la formation STAPS, entrée dans la culture, 1er pas dans les études.
Limite : championnat et enjeu de montée/descente
FSGT : Proposition d'un championnat sans match retour ;
ou sans classement, mais avec un résultat (notamment pour les débutants)

Question d'un prof d'eps : est-ce une nécessité humaine de jouer avec les limites et donc pose la question de la nécessité de l'arbitre ?
⇨ Réponse de Serge Reitchess : Importance de la vie du jeu

Importance de la cible à atteindre
Importance du jeu en mouvement
Attention aux conceptions figée du rapport à l'arbitrage = rapport à des interdits !
Sur le plan éducatif : l'individu se construit en référence à des règles, en essayant de les enfreindre.
➞ Pas « arbitre » (cf. arbitraire), mais « référent » (« referee » en anglais)

⇨ Simplification / clarification des règles
⇨ Des règles négociées : « contrat » entre les 2 équipes
- Temps de jeu
- Discussion post-match si une équipe souhaite l'arrêt pour problèmes avec adversaires

➢ Règles : changement par les joueurs
➢ Règlements : changements par l'institution

De la réussite de tous dépend la maîtrise par tous du règlement !
Exemple de joueurs débutants ➞ règles conscientes ; beaucoup de jeu « libre » (enchainant les victoires et les défaites sans y apporter une grande importance. Le jeu prime sur l'enjeu de classement).

⇨ Permet les progrès (techniques et tactiques) dans la maîtrise du jeu
Favorise le développement de la technicité avec des règles contraignantes à certains modes d'action.

Stratégie de l'entraineur / enseignant : alterner, jongler avec les modalités de jeu (3 ou 4 modalités de 10' – 15')
⇨ L'enjeu ne doit pas prendre le pas sur la maîtrise du jeu

Elargissement à d'autres disciplines :

➢ Athlétisme :
Compétition de saut : 3 essais, puis sélection des participants qui vont poursuivre la compétition.
⇨ Fait appel aux participants pour décider si élimination après les 3 essais
⇨ Négociation du nombre d'essais, car contrainte horaire.

➢ Hand-ball :
Conserver l'égalité des chances :
⇨ Différenciation au sein du même match : petite fille touche pour défendre alors que l'adversaire plus grand/fort est contraint de gêner, de face...

➢ Hand-ball :
3 contre 3 en 2 buts gagnants (sur demi-terrain dans la longueur)
⇨ Le perdant reste / choisit son adversaire / ses modalités de jeu.
(Nécessite de savoir sur quoi il peut jouer sur le plan des règles)

➢ Natation :
Temps minimum de sélection pour les championnats régionaux et nationaux en FFN.
⇨ FSGT : organisation de « rencontres » départementales, régionales et nationales pour les enfants hors minima

Qu'est-ce qu'il reste ?

Influence de la culture sportive dans la construction des règlements !

Relation entre les modalités de compétitions et les enjeux de progrès techniques (cf. confrontation, émulation).

Responsabilisation des joueurs à travers le point de vue réglementaire ➞ donner l'habitude, le pouvoir d'agir sur le cadre de pratique en fonction de ses besoins.
⇨ Témoigne de la prise de conscience de ses besoins et d'une certaines connaissance des modalités de jeu et de leur sens (imprégnation des règles et pas seulement application)

⇨ Intérêt car joueur centré sur ce qu'il doit faire et non pas sur ce qu'il ne doit pas faire.
Centration sur le jeu et non pas sur l'enjeu !

Intervenants :

pour le Conseil Général de Seine-Saint-Denis :



Vincent Thiébault *(Chef de service adjoint/Service du sport et des loisirs)*
et Cécile Nachbaur *(Chef du Bureau Action Promotion /Service du Sport et des Loisirs).*



Vincent Gabrelle
Secrétaire général de l'AC Bobigny Rugby, Top 10 féminin

FEMMES ET COMPÉTITION

En EPS, le mode compétitif des situations est plus apprécié des garçons que de filles. Dès lors, celles-ci se désinvestissent, se démobilisent parfois. Nous allons découvrir ensemble quels procédés didactiques et pédagogiques peuvent-être concrètement utilisés par l'enseignant pour que les filles conservent leur motivation et restent dans la compétition, que ce soit en EPS, mais également au sein de l'association sportive.

La présentation qui va être faite est un retour des travaux menés par le Conseil général et les associations partenaires à l'occasion du colloque " sport au féminin" qu'il a organisé en 2011.

Avec la mise en place d'une Charte éthique du sport en Seine-Saint-Denis, le Département a souhaité ouvrir un espace de débat avec le mouvement sportif en proposant régulièrement des rendez-vous d'échanges et de réflexion sur les principes défendus dans cette charte et sur les enjeux du sport d'aujourd'hui et de demain.

Point général sur la pratique sportive des femmes :
Comme dans de trop nombreux domaines, les inégalités dans le monde du sport et au niveau national, existent et sont criantes, à en croire les études menées par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, il y aurait entre 48 et 64% des femmes en France qui pratiqueraient une activité physique ou sportive même occasionnellement contre presque 80% des hommes.
Il faut noter que les femmes pratiquent de façon différente même si elles sont de plus en plus nombreuses à faire de la compétition comme beaucoup d'hommes.
Ces éléments sont à mettre en relation avec le partage des tâches au sein de la famille encore inégalitaire puisque les femmes consacrent 2 à 3 fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants, leur laissant moins de temps libre que leurs compagnons...
Des éléments pratiques qui freinent aussi leur accessibilité, comme le problème des vestiaires ou celui des créneaux horaires ne sont pas à négliger...
Pour autant, malheureusement, comme dans beaucoup d'autres domaines, Les femmes sont plus durement touchées que les hommes par certains facteurs qui deviennent de véritables obstacles à la pratique et notamment les conditions de vie : plus le revenu du foyer est faible, moins elles pratiquent.
Moins elles sont diplômées, moins elles pratiquent. Elles sont également plus touchées que les hommes lorsque la famille est monoparentale et lorsque les familles sont nombreuses.
Par contre plus le niveau de vie s'élève plus elles font des activités.

Quelques éléments de méthode :
Les éléments présentés à l'occasion du colloque se sont appuyés :
. sur des entretiens réalisés sur plus d'un an auprès d'une vingtaine de clubs et personnalités du mouvement sportif. Le choix du Conseil général a été de rencontrer des clubs et des personnalités qui avaient une expérience positive à faire valoir, ou un point de vue mûrement réfléchi à partager. L'échantillon est assez diversifié : des dirigeants et dirigeantes de clubs, des directeurs des sports, des pratiquantes, des enseignants. La pratique sportive interrogée alors était principalement la pratique sportive compétitive. :

Par ailleurs, les propos ont été étayés par :
. des chiffres fournis à la fois par l'IRDS, la DDCS, les services du Département
. des ouvrages, articles, études, rapports et travaux universitaires
Le colloque 2011 s'est construit autour de 4 ateliers. La présentation de ce jour rend compte des propos tenus dans l'ateliers n°3 intitulé : Comment construire une pratique sportive féminine pérenne ?

Des constats partagés :
Cet atelier a été construit suite aux entretiens préparatoires réalisés en amont du colloque. Les entretiens auprès des acteurs et notamment ici, auprès des entraîneurs et encadrants masculins dans les clubs font ressortir trois points majeurs qui caractériseraient de leur point de vue la pratique sportive féminine :
- Les femmes sont assidues et compétitives, et s'engagent volontiers dans un projet de club lorsque celui-ci est intéressant,
- La question de la qualité du relationnel semble plus revendiqué part les femmes : l'explication du sens de ce que l'on fait, l'équité ou encore la confiance envers leur entraîneur et la confiance qu'il leur donne sont des attentes qui ressortent des entretiens,
- Les femmes accordent une importance plus marquée que les hommes à la variété des séances d'entraînement, à leur caractère ludique et à la convivialité au sein du groupe et du club.

Cette introduction permet de poser la problématique suivante : Si la demande est spécifique, comment adapter le contenu, la pédagogie et proposer un projet pour attirer et garder les femmes au sein d'un club ?

Serge REITCHESS, enseignant d'EPS, syndicaliste et entraîneur sportif a tenté d'apporter au débat ses « certitudes dans le but de les faire fructifier ». Fort de ses 30 années d'expérience dans le monde du sport, il considère que la réussite des femmes dans le sport serait une réussite universelle et une réussite de tous. Il souligne tout d'abord l'inégalité d'accès à la pratique parmi les femmes en évoquant les variantes déterminantes que sont la vie en ville et le revenu. En effet, une femme cadre habitant en ville pratiquera plus facilement une activité sportive. Cela dit, M. REITCHESS met en avant les acquis de la progression du sport féminin : l'officialisation d'une pratique EPS obligatoire, la réussite au haut niveau et le développement des sections féminines dans les clubs. Dans un second temps, il expose le problème des stéréotypes, l'explique par l'histoire de la création du sport. Les pratiques sportives ont des racines masculines, le sport était dès le départ, « une confrontation de la force ». Ceci confère aujourd'hui au sport une image virile qui ne correspond pas à l'image des femmes qui, de manière stéréotypée, ne s'intéresseraient qu'au bien être. Un second stéréotype est évoqué : celui de la pratique distante du sport à l'école par les filles (dispenses, oubli de la tenue vestimentaire adaptée, etc.). Ainsi, les filles se conformant à ces stéréotypes peuvent rester d'éternelles débutantes, à tel point que nombre de professeurs d'EPS compensent ce phénomène par l'attribution de simples notes de participation. La réponse de l'Éducation Nationale a été aussi de développer les activités d'entretien.
Serge REITCHESS propose alors des pistes de réponse pour assurer la pérennisation de la pratique féminine scolaire ou associative. Il convient de sortir de la fatalité et de s'émanciper des stéréotypes et des héritages masculins du sport évoqués précédemment. Il émet alors une proposition

critique de l'encadrement de l'activité féminine en trois parties :
- Premièrement, la manière d'aborder les règles d'un sport est déterminante. En 1850, les pratiques ont été créées en signalant des règles, des interdits, (par exemple l'interdiction de marcher trois pas balle en main au basket-ball). Aujourd'hui la présentation d'un sport par ces interdits constitue un véritable obstacle à la pratique féminine qui recherche d'abord une mise en confiance. Il convient alors d'insister sur les droits afin de libérer l'individu et de favoriser son plaisir de pratiquer : « réaliser cette consigne permet de ... »
- Dans un second temps, les prérequis physiques ne doivent pas constituer un frein à la pratique, sans quoi, la femme quittera la pratique se disant qu'elle n'est pas faite pour ça. A l'inverse, une entrée par le jeu permettra à la personne de progresser techniquement et d'acquérir la force au fur et à mesure.
- Enfin, de la même manière, les qualités techniques doivent se travailler par le jeu, en milieu scolaire comme en club. La critique d'éventuelles lacunes techniques par l'entraîneur aura plus tendance à éloigner la femme ou la jeune fille de la pratique sportive.
Ces observations relativisent le besoin de relationnel et de sécurité que chercheraient les femmes. Une relation d'aide, de mise en confiance, mais aussi une évolution des règles, des contenus et notamment la finalité de la consigne, sembleraient plus adaptés.



EN SYNTHÈSE CE COLLOQUE A PERMIS DE REPÉRER LES LEVIERS SUIVANTS :

- La proposition de séances de sport fondées sur une pédagogie positive est importante. Il faut lutter contre les stéréotypes qui relèguent les jeunes filles dans une pratique au rabais ou dans l'acceptation qu'elles sont «perdues» pour le sport. Il faut promouvoir une pédagogie fondée moins sur les contraintes physiques, techniques, ou réglementaires et les interdits, mais qui s'appuie sur une entrée en matière fondée sur la valorisation des progrès, l'autorisation de droits et du contenu très qualitatif privilégiant le jeu et la variété des séances.
- A cet égard, la formation des enseignants et des entraîneurs est importante. Or, il semble que les jeunes enseignants ou les jeunes entraîneurs sont très peu, voire pas du tout formés ou sensibilisés aux spécificités de la pratique féminine.
- L'encadrement de la pratique des jeunes filles et/ou des femmes par des femmes peut être un moyen de les fidéliser.
- Le dé-mixage des groupes est parfois nécessaire. Quand il n'est pas subi, mais qu'il procède d'une réflexion et d'un projet, le dé-mixage peut être un bon moyen de solidifier la motivation des jeunes filles.
- L'aménagement des équipements est un paramètre important. L'aménagement de vestiaires réservés aux filles est par exemple, un élément favorable à leur intégration dans les clubs.
- La sensibilisation des parents doit également faire l'objet de l'attention des clubs. Il est important de lutter dès le plus jeune âge contre les stéréotypes qui assignent les filles dans des rôles ou des sports spécifiques.
- La tarification peut être un moyen d'attirer et de garder le public féminin.
- Et surtout, le projet du club, porté au quotidien par les instances dirigeantes de l'association est primordial. Il est important que le club tout entier porte cette préoccupation d'accueillir et de garder les pratiquantes dans les meilleures conditions pour leur épanouissement.



TEXTES DE RÉFÉRENCES SUR LA COMPÉTITION SPORTIVE DU COMITÉ FSGT DE SEINE-SAINT-DENIS

Module « Compétition »

« Accorder une importance nouvelle aux pratiques de compétitions »

C'est une des réorientations opérées par notre comité, annoncée lors de la dernière assemblée générale.
Plusieurs éléments ont poussé à cette volonté.
D'abord, un état d'insatisfactions et de tensions, qui dure depuis longtemps, à propos des pratiques compétitives organisées dans le comité. Manque de rigueur pour les uns, trop de rigueur pour les autres... Trop de similitudes avec les compétitions FF pour les uns, pas assez pour les autres... Trop d'importance accordée aux meilleurs pour les uns, pas assez pour les autres... etc.
S'ajoute, et ce n'est certainement pas sans lien avec ce qui précède, un constat d'affaiblissement continu des pratiques compétitives organisées par le comité. Certes, il y a des différences selon les disciplines, mais c'est particulièrement le cas chez les enfants et les jeunes.
Or, la Seine-Saint-Denis est un département particulièrement jeune.
Or, les spécialistes du développement de l'enfant sont très clairs sur le sujet. L'opposition est nécessaire au progrès. Pour devenir soi-même, il faut se mesurer à d'autres...
Or, à tous les âges, la compétition favorise la rencontre, la relation, la connaissance, pousse à la pratique, stimule le progrès...
Bien sûr, l'évolution du sport médiatisé et commercialisé, avec ses scandales à répétition, ces sommes colossales distribuées à quelques athlètes, les moyens publics qui y sont consacrés pendant que les clubs « de base » sont laissés sans ressources, l'excès d'importance accordée aux résultats, les récupérations politiciennes, génère beaucoup d'interrogations quant aux valeurs du sport de haut niveau et entraine des phénomènes de rejet, d'autant qu'il n'est pas sans influence sur les comportements des dirigeants, entraineurs et pratiquants. C'est certainement dans cette contradiction entre l'intérêt fondamental de la compétition pour le progrès humain et ce que les médias nous en donne comme modèle, qu'il faut chercher l'origine des tensions et des insatisfactions ressenties dans les pratiques compétitives de notre comité.
Mais cela ne doit nous faire perdre de vue l'essentiel : l'intérêt des pratiques compétitives pour le progrès humain.

Un cadre de référence pour les pratiques compétitives départementales FSGT

Compétition et loisir... Rectifions d'abord un abus de langage qui n'est pas toujours innocent. On entend souvent dire qu'il y a d'un côté « le sport de compétition » et de l'autre « le sport de loisir ». Cette manière de différentier les deux est totalement erronée.
Il y a le sport professionnel et le sport amateur, cela est vrai. Le sport amateur, par définition, se pratique dans le temps de loisir, en dehors du temps d'étude ou de travail. C'est un loisir, qu'il soit de compétition ou pas.
Dans ce temps de loisir, certains sportifs font de la compétition, d'autres non, parfois les deux dans des activités différentes.

Le comité se positionne pour organiser des compétitions dans les temps de loisir.
Compétition et élitisme... L'élitisme n'est pas inhérent à la compétition. Etre élitiste, c'est n'organiser que des compétitions pour les meilleurs, c'est leur consacrer tous les moyens, c'est être indifférent aux perdants, c'est considérer que quand on est éliminé, on ne peut plus concourir. A l'inverse, le rejet de l'élitisme peut conduire à laisser de côté les meilleurs et à ne pas s'intéresser à la poursuite de leurs progrès.

Le comité se positionne pour qu'un ensemble de compétitions soit proposé aux adhérents, à tous les niveaux de pratique, permettant à chacun d'aller le plus loin possible dans ses performances.

Objet de la compétition... La compétition peut être pensée de plusieurs points de vue : un but, un moyen, une forme de pratique ludique.

La compétition « but »... la compétition va être le but de la pratique. L'objectif pour l'athlète est d'améliorer sans cesse ses performances, d'affronter des adversaires de plus en plus forts, de devenir meilleur qu'eux, de le rester le plus longtemps possible et d'aller au bout de ses possibilités. Pour l'entraineur, c'est parvenir à faire s'exprimer le potentiel de l'athlète, être capable de le motiver, de l'accompagner, de le soutenir. Pour l'athlète, cela suppose des entrainements réguliers, de l'assiduité, de la persévérance, l'acceptation de l'échec, la volonté de le surmonter, le respect de l'adver
saire sans lequel il n'y a pas de progrès possible.

La compétition « moyen »... la compétition est un outil pédagogique utilisé à différentes fins : mesurer où on en, voir l'effet de la pratique, stimuler le dépassement de soi, varier la pratique, créer des liens. Le but n'est pas de devenir meilleur que les autres mais de progresser soi-même.

La compétition « ludique »... la compétition devient la forme unique de pratique. C'est le cas par exemple pour une grande partie du foot à 7. Pas d'entrainement, que des matchs, moins de contraintes. Il n'y a pas d'indifférence des pratiquants vis-à-vis des résultats, mais l'essentiel reste de se dépenser et de se faire plaisir.

Chaque type de compétition impose des conditions d'organisation particulières. Le comité se positionne pour différentier et organiser les trois types de compétition.

Compétition et âges... Bien sûr, la compétition « but » convient plus aux enfants, aux ados et aux jeunes adultes. Passé un cap, on ne peut plus prétendre accéder au haut niveau. Cela n'empêche pas de continuer à chercher à s'y maintenir dans sa catégorie. Aucun âge n'est à exclure.

La compétition « moyen » concerne les enfants, les jeunes et les adultes en initiation ou les pratiquants qui, quelque soit leur âge, restent dans des pratiques locales.

La compétition « ludique » peut concerner tout le monde.

Le comité se positionne pour proposer des compétitions adaptées à tous les âges.

Performance et environnement... les progrès réalisés par les sportifs dépendent bien sûr d'eux-mêmes, mais aussi de l'environnement dans lequel ils évoluent. Le rôle des animateurs et entraineurs est primordial. Cela suppose une formation initiale et permanente aussi bien aux évolutions de la technique, de la pédagogie qu'à la connaissance du fonctionnement de la tête et du corps humain. Cela suppose également un matériel de qualité adapté à la réalisation de performances.

Le comité se positionne pour favoriser la formation initiale et permanente des animateurs et entraineurs des clubs pour favoriser une progression générale du niveau dans tous les clubs.
Le comité se positionne pour aider les athlètes à disposer de matériel de qualité.
Compétition « but », club, fédération et territoire... Au-delà d'un certain niveau, un club seul ne peut plus faire face aux conditions qui vont permettre à certains de ses adhérents de progresser. De même, le niveau FSGT présente des limites à un moment donné. Cette réalité engendre de la concurrence « non-réglementée » qui est préjudiciable à tous.

Le comité se positionne pour que des ententes entre clubs s'opèrent, clubs de la FSGT en premier lieu, clubs grands partenaires du Conseil général ensuite, autres clubs FF éventuellement, pour constituer éventuellement des « pôles espoirs FSGT en Seine-Saint-Denis », afin de favoriser le plus haut niveau possible dans le comité et conserver les meilleurs sportifs au sein du département.

Comment avancer ?

D'abord, discuter du cadre de référence proposé, l'amender, afin d'aboutir à une reconnaissance collective.
Confronter la situation dans chaque discipline à ce cadre afin de se fixer des objectifs de développement.

Le comité pour sa part, mettra les moyens nécessaires à disposition des commissions sportives et des clubs qui s'engageront dans cette politique de repositionnement.

